



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

RAPPORT MORAL UNCL 2021

1 – Introduction

L'UNCL fête cette année ses 50 ans.

Il célèbre ainsi son demi-siècle au service de ses adhérents et de la course au large !

Pour ses 50 ans, l'UNCL peut s'enorgueillir de partager avec le RORC, la jauge à handicap mesurée la plus importante au monde !

Pour la 2ème année consécutive, le fonctionnement de l'UNCL a été perturbé par la situation sanitaire, ne permettant pas aux Bureau et Codir de se réunir physiquement. Cela nous a privé de rencontres amicales qui sont l'essence même de l'appartenance à un club. Nous avons essayé de partager nos activités autant que possible par les divers moyens électroniques. Cette Assemblée Générale nous offre l'opportunité d'échanger directement !

Cela étant, le club n'a pas cessé de fonctionner, et le temps que les membres du Bureau n'ont pas passé sur l'eau, a été mis à profit pour travailler sur de nouveaux projets et célébrer comme il se doit les 50 ans de l'UNCL !

Une fois encore, les championnats UNCL ont été chamboulés, des régates ont été annulées, notamment le championnat d'Europe et d'autres reportées, avec une deuxième partie de saison chargée.

Malgré le chamboulement du calendrier des épreuves, et les moindres occasions de se rencontrer et de resserrer les liens entre nous, à fin octobre 2021 l'UNCL comptait 235 membres contre 231 à fin octobre 2020. 36 nouveaux membres se sont inscrits sur l'exercice 2021 contre 32 en 2020 et 37 en 2019.

- **Montant des cotisations 2022 :**

Le montant des cotisations pour 2022 reste inchangé :

- < 25 ans 30,00 €
- De 25 à 30 ans 50,00 €
- De 31 à 40 ans 100,00 €
- De 41 à 65 ans 150,00 €
- Plus de 65 ans 125,00 €
- Conjoint (e) 50,00 €

2- Bilan général de la saison 2021

2.1 Méditerranée (Y Ginoux)

Le premier semestre 2021 a été marqué par une absence de régates IRC en Méditerranée du fait de la crise sanitaire. La principale victime de cette situation a été le Championnat d'Europe IRC qui aurait dû être organisé fin juin par le COYC Hyères et qui a été finalement annulé. Il en fut de même pour la Porquerolles' Race ou la Duo Max, alors que d'autres épreuves de début de saison ont pu être reportées sur le dernier trimestre, comme la Massilia Cup ou la SNIM, à des dates prévues initialement pour d'autres régates.

Dans ce contexte difficile, la Rolex Giraglia et Au Large de St Tropez ont ainsi constitué le réel début de la saison 2021 des Championnats IRC Med, respectivement pour les Equipages, pour les Duos et les Solos, avec la mise en œuvre obligatoires de contraintes sanitaires rigoureuses. Mais ces contraintes et l'obligation pour certains propriétaires ou équipiers de se consacrer d'abord à la relance de leurs activités professionnelles, ont pesé sur la fréquentation aux régates avec une diminution de quelques 20% environ du nombre d'inscrits par rapport aux mêmes épreuves de 2019 !



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Si les victoires aux Championnats des classes IRC 1 (Tonnerre de Glen – D. TIAN), IRC 2 (Sloughi – P. RIVAS), IRC 4 (Raging Bee – J.L. Hamon), Double (Ilogan - P. PERDOUX et P. GROSGOGEAT) et Solo Télémaque 3 – E. MERLIER) reviennent à des habitués des régates IRC en Méditerranée, il faut saluer l'initiative de la SN Marseille qui a permis avec le prêt d'un bateau compétitif à l'équipage des Minots de la Nautique skippé par V. BORDES, de remporter haut la main la classe IRC 3.

2.2 Bilan Saison Manche-Atlantique 2021

Le calendrier a encore été très impacté par la crise sanitaire en 2021. Heureusement, l'épreuve phare, la Rolex Fastnet Race qui arrivait pour la 1ère fois à Cherbourg, a pu se jouer à guichets fermés avec un nombre incroyable de concurrents, pour une épreuve demandant beaucoup de préparation et d'investissement de la part des équipages engagés.

Situation toujours contrastée cette année, avec une forte présence des Duos sur toutes nos courses tandis que sur les épreuves en Manche-Atlantique coté France, les épreuves en équipage peinant à rassembler. Des classements Overall furent inopérants sur les épreuves car les parcours entre les différentes catégories n'étaient pas les mêmes. Une certaine difficulté de la part des organisateurs pour répartir les flottes.

Pourtant, l'attrait des courses côtières et offshore ne se dément pas. La Cap-Martinique étant repoussé d'une année pleine, l'UNCL a lancé le concept de la 45/11, où le parcours n'a plus des marques ou des WP, mais des parallèles et des méridiens qu'il faut couper ! Ceci ouvre considérablement le jeu, car la météo et la stratégie, prennent alors le pas sur la tactique de marquage.

Le grand vainqueur de cette année est l'équipage du JPK 1010 de Ludovic MENAHES et David LEGOFF qui cumule la victoire en Duo et la victoire Overall.

Un super accessit au Freers 44 de Sébastien Harinkouck, 2ème en Overall, qui démontre qu'avec de l'énergie et de la motivation, un bateau soi-disant « trop taxé », tire son épingle du jeu. Chapeau !

3- Vie du Club

3.1 Ateliers & Keynotes UNCL

Une des vocations de l'UNCL est d'aider ses adhérents à encore mieux performer. Et ces Ateliers et Keynotes sont un excellent support, plaisant et plébiscité.

Trois ateliers cette année et trois keynotes ont drainés plus de 310 participants, ce qui montre l'engouement pour ce type d'échange.

Financièrement, nos ateliers continuent de s'autofinancer et c'est bien !

Ateliers :

- 2 ateliers sur La Cap Martinique ont cumulé plus de 120 participants
- Les routages avec Christian DUMARD ont réuni 65 participants
- Les liens vers ces ateliers sont disponibles sur le site www.uncl.com

Keynotes :

- Sur l'IRC 2021 : 40 participants
- Préparation de bateau avec l'Occitane = 32 participants
- Participants Madintec = 60 participants

Conférences :

Un cycle de conférences sur le Vendée Globe a été programmé en novembre mais n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté.

Pour 2022, nous souhaitons pouvoir renouer rapidement avec des Ateliers nous permettant de nous retrouver dans les mêmes locaux, afin de retrouver du lien et de la convivialité entre nous !

Merci d'avance pour vos propositions de sujets et d'intervenants.

Siège social : 41 avenue Foch – 75116 Paris / Adresse administrative: 17 rue Henri Bocquillon – 75015 PARIS

01.40.60.43.10 / www.uncl.com / uncl@uncl.com /  **UNCL**



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

3.2 La Nuit de la Course au Large

Rappelons qu'en 2019, malgré les gilets jaunes, nous étions 132 au dîner et qu'en 2020, pour cause de pandémie, le Dîner UNCL n'a pas eu lieu !

Cette année s'annonçait exceptionnelle, avec la célébration des 50 ans du club mais, la remontée fulgurante du Covid a fait peser un risque sur la tenue de la soirée, mais qui peut se tenir in fine ! Traditionnellement, la soirée est déficitaire, mais comme c'est le seul moment de convivialité entre membres, c'est un investissement essentiel. Cette année, le prix a été remonté à 90 € pour tenter de s'approcher d'un équilibre (Coût réel 96 € / personne). Nous aurons quelques invités prestigieux.

Grâce à notre Présidente Anne de BAGNEAUX-SAVATIER, l'UNCL bénéficie du partenariat de SEVENSTAR cette année, ce qui devrait aider à atteindre nos objectifs.

3.3 Revue UNCL 2022

Cette année encore, le guide IRC est réalisé par Patrice CARPENTIER, qui coordonne la rédaction à laquelle nombre d'entre nous, salariés ou bénévoles, participent, pilote la maquette, trouve la publicité et suit l'édition. C'est donc un outil de promotion formidable qui s'autofinance, et dont l'UNCL ne porte pas le risque financier. Cette édition est particulièrement réussie, malgré la saison de courses perturbée que nous avons connue. Mardi dernier, nous avons reçu nos annonceurs sur le stand UNCL pour les remercier de leur soutien.

3.4 Communication

En ces temps de COVID, la communication de l'UNCL s'est encore largement appuyée sur ses outils de communication.

Trois newsletters ont été émises cette année, à plus de 5 000 contacts. Elles sont livrées aux adhérents UNCL et PropIRC, aux correspondants IRC et à tous les intervenants majeurs du monde de la course au large.

Cette année, trois axes ont été travaillés dans l'évolution de la newsletter. La qualité du contenu, et surtout l'exhaustivité des sujets sur les retours de course, contenu IRC, vie des clubs.

La qualité du fichier est passée de 2 500 à plus de 5 000 contacts qualifiés, avec la mise en place de mesures pour mieux comprendre ce qui plaît et ce qui est recherché dans cette newsletter.

Le résultat est tout à fait positif, avec des taux d'ouverture qui continuent de grimper et qui sont proches de 40%, ce qui est exceptionnel. 85 articles ont été publiés cette année, avec 806 vues en moyenne par article.

Le site www.uncl.com lui aussi se porte bien, avec plus de 9 000 visites par mois.

La page Facebook de l'UNCL sera un projet pour 2022, et un gros potentiel de développement pour la promotion de la marque UNCL, avec déjà des scores similaires aux pages Facebook des clubs comme la SNT ou la SNM.

Le club house de l'IRC fait tranquillement son chemin avec 2 100 membres. Là encore, une belle base de départ pour des développements futurs.

Merci aux volontaires de l'équipe communication et à Basile.

3.5 Livre des 50 ans de Course au Large !

Notre ancien président Philippe SERENON, membre actif auprès du Bureau, a écrit ce livre qui montre comment l'UNCL s'est inscrite au cœur de la Course au Large, depuis la fusion de l'UNC et du GCL sous l'égide de Robert DEGAIN.

Ce travail, qui a pris 4 ans, a été encouragé par Patrice CARPENTIER qui a contribué par son expérience de coureur, de membre du club et de journaliste.

La couverture est une aquarelle originale de Marc P.G. BERTHIER, commandée par Géry TRENTESAUX que nous tenons à remercier pour sa générosité.

Le retour des premiers lecteurs est positif, et on y apprend beaucoup choses sur le club !



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

L'UNCL a décidé d'en être l'éditeur et Fred Leclère, ancien de l'Esprit d'Equipe l'a imprimé. Nous comptons sur vous tous membres, pour en faire l'acquisition et en offrir autour de vous, pour nous aider à atteindre le point mort le plus rapidement possible !

Ce sera également un outil de promotion et un excellent cadeau de remise des prix !

3.6 Locaux :

Au 17, rue Bocquillon dans le 15^{ème} à Paris, nous louons toujours un bureau au troisième étage dans l'immeuble de la Fédération Française de Voile, utilisé par nos permanents, dédié aux activités administratives et comptables de l'UNCL et aux activités techniques du centre de calcul. Le télétravail mis en place pendant la pandémie n'a pas permis d'utiliser ces locaux autant que nous l'aurions souhaité, mais nous avons maintenu notre engagement vis-à-vis de la FFV.

Au 41, avenue Foch, dans le 16^{ème}, dans les superbes locaux du Yacht Club de France. L'UNCL a son propre espace, qui a été nommé « l'Escale UNCL ». C'est un petit bureau-salon permanent, disponible pour tous nos membres. Pour les mêmes raisons que précédemment, ces locaux n'ont pas été utilisés souvent jusqu'à présent, et une vie club n'a pas pu s'y développer, à part 3 ou 4 Codir « du monde d'avant » !

4. Ressources Humaines

L'UNCL compte trois employés permanents, dont un cadre, Ludovic ABOLLIVIER et deux non-cadres, Rose LOUNES et Basile DESPRES

Mise en place et réalisation d'un suivi d'activité avec indicateurs, bilan d'activité annuel, identification des principaux interlocuteurs pour chaque salarié, définition d'objectifs.

Excellente adaptation de nos salariés aux conditions de travail contraintes en 2021.

Ludovic ABOLLIVIER, qui était Directeur Technique UNCL depuis 2001, est Directeur Technique IRC Monde depuis 2020. Il continue à monter en puissance dans la nouvelle organisation commune Seahorse Ltd – UNCL, gérant l'IRC Monde dont il est le Directeur Technique, sous la responsabilité directe de Jason SMITHWICK et le pilotage du Board, dans lequel sont présents Philippe SERENON et Jean-Philippe CAU. Le travail collaboratif d'une organisation horizontale doit progressivement s'imposer, en lieu et place d'une culture plus hiérarchique et verticale chez Seahorse Ltd.

En France, Ludovic assume pleinement sa responsabilité au sein du Comité Technique IRC, avec l'appui de Jean SANS et de Claude CHARBONNIER. Il a contribué à hauteur de 45 % de l'ensemble des opérations de jauge réalisées en IRC par l'UNCL. Il contribue également au bon fonctionnement de l'ensemble de l'activité UNCL en lien avec un grand nombre d'interlocuteurs, dont les coureurs qui ont diverses attentes : pesées, mesures endorsed, formations, présence aux événements phares, etc. En lien avec Yves GINOUX, Ludovic a été un interlocuteur clé auprès des clubs en Méditerranée, dont Antibes, Palavas, la Nautique et le CNTL à Marseille et de nombreux autres clubs, en Manche Atlantique avec la SNT, le YCCA, la SNBSM, le CNTL ...

Il contribue également aux relations avec la FFV aux différents niveaux : Siège, Arbitres, etc...

Il coordonne l'émission de certificats IRC pour de nombreux autres pays à partir de la France.

Il contribue au management de Basile et de Rose, sous le pilotage de Jean-Philippe CAU, Pierre-Emmanuel AUBERT et d'Anne de BAGNEAUX-SAVATIER.

Basile Desprès (Certificats IRC - Communication - Présent depuis 2017)

Le développement professionnel de Basile a été très positif en 2021. Avec les conditions sanitaires de 2021,



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Basile a su s'adapter et atteindre les objectifs définis. Son poste est de plus en plus large, couvrant maintenant pleinement la communication, l'organisation d'événements comme les ateliers, et une contribution forte à la délivrance de certificats de jauge.

Basile a produit 55% des opérations IRC, allégeant ainsi la tâche de Ludovic, atteignant l'objectif fixé en 2020 (au moins 50%).

Dans la partie communication, il coordonne les newsletters, le site internet, et les réseaux sociaux, et la revue de l'UNCL. Ces actions sont sous le pilotage de Franck PERRIER, Anne de BAGNEAUX-SAVATIER, Philippe SERENON, Jean-Philippe CAU.

Basile a contribué à l'organisation des ateliers et Keynotes

Les perspectives 2022 portent sur sa contribution à la digitalisation de l'UNCL, en continuant la montée en puissance de la communication du nouvel ensemble (voir section « communication »).

Ses interlocuteurs par façade sont Yves GINOUX pour la Méditerranée et Jean-Philippe CAU pour l'Atlantique, Ludovic ABOLLIVIER contribuant à son pilotage général, notamment sur les championnats UNCL.

Rose Lounes (Secrétaire de Direction depuis 2006)

Jean-Philippe CAU a réalisé une partie du travail administratif aidé par Ludo, Basile et ... Rose, qui a contribué de manière efficace au bon fonctionnement de l'ensemble UNCL-IRC, malgré son congé parental qui a été reconduit pour un an. Les aspects organisation et administration de l'UNCL ont été gérées de manière plus que satisfaisante.

Le Bureau de l'UNCL tient à féliciter Ludovic, Basile et Rose, et les remercier pour leur implication et leur capacité d'adaptation dans cette période pas très facile !

5. Projets

5.1 Projet Class 30 One Design™ : Construisons le futur de la course au large

Fin 2020, des conversations ont été engagées avec ASO pour la reprise du Tourvoile. Les engagements précédemment pris n'ont pas permis de mener à bien ce projet. Mais les contacts pris nous ont montré qu'il existait une forte attente des clubs et des propriétaires de bateaux IRC pour former une nouvelle génération de régatiers, sur un support correspondant aux besoins de notre époque.

Après une définition d'un cahier des charges, en avril 2021, l'UNCL a lancé un Concours avec Appel à Projets inédit, destiné à donner naissance au Voilier Ecole de Course au Large international de demain. Son but : assurer la formation des générations montantes et garantir la pérennité des plus belles épreuves de course au large.

Ainsi le cahier des charges pour la conception du Class 30 One Design™, ouvert à tous les cabinets d'architecture, aux chantiers navals et aux groupements architecte/chantier sans restriction à travers le monde, est destiné à donner naissance à un bateau de régates entre 9m et 9,60m (30 et 32 pieds) fun et sécurisant, pouvant embarquer jusqu'à 6 équipiers à la journée et 4 à 5 pour une navigation de plusieurs jours, avec prise en compte des principes d'éco-conception dès l'origine du design.

Afin de répondre aux attentes des Clubs de voile, Associations, Comité d'Entreprises et Propriétaires qui souhaitent naviguer sur un bateau performant, simple et économique, le concept du Class 30 One Design™ se décline en 2 versions, susceptibles de régater ensemble sous la jauge IRC afin de compenser les différences d'équipements et de performances, mais aussi de leur ouvrir l'accès à toutes les plus grandes régates nationales et internationales qui utilisent la jauge IRC.

Class 30 Club : la version de base, simplifiée mais performante, pour la formation d'équipiers à la course au large et la régates monotype à un prix d'appel prêt-à-naviguer particulièrement compétitif pour la version « Club » permettant son acquisition par le plus grand nombre.



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Class 30 One Design™ : à partir de la version Club à laquelle ont été ajoutés des modules d'équipements (électronique, modules navigation et cuisine, ballasts ...) destinés à étendre le domaine d'utilisation et les performances pour la course au large (homologation en Cat A2). La version Class 30 One Design permet de régater en monotype, en duo ou en équipage, et d'être compétitif en IRC.

Dès le début du Projet, les contacts avec le RORC ont confirmé une demande pour un bateau similaire outre-Manche et c'est assez naturellement que le RORC a rejoint l'UNCL pour la constitution du Jury de l'Appel à Projets. Cependant la composition du Jury a rapidement évolué : aux 4 membres de l'UNCL et 3 membres du RORC est venu s'adjoindre un nouveau membre qui représente le Storm Trysail Club basé à Larchmont (USA).

Le choix s'est avéré particulièrement difficile pour analyser, sélectionner et départager les 8 projets d'architectes - 4 français, 2 italiens, 1 américain et 1 allemand - retenus début juillet.

Ces 8 projets sont remarquables et le travail fourni exceptionnel particulièrement au vu du délai contraint dans lequel ont dû répondre les équipes en lice.

Au final le Jury International a retenu 3 projets qui présentent des atouts majeurs mais sont assez différents entre eux et le classement final a permis de sélectionner le projet présenté par VPLP associé à Multiplast s'illustre par un design très moderne, inspiré des semi-scows qui fleurissent désormais en course au large afin d'assurer une grande stabilité et une flottaison dynamique importante qui favorise la vitesse. Un plan de voilure généreux et puissant, une ergonomie évoluée, un plan de pont épuré mais bien équipé, une structure intérieure simple mais complète et une démarche industrielle convaincante sont les caractéristiques de ce très séduisant projet.

Plus connue pour la conception et la réalisation de bateaux de course extraordinaires comme les trimarans Ultim ou les Imoca, l'équipe Multiplast et VPLP a démarré avec enthousiasme fin septembre les études d'avant-projet du Class 30 One Design™ qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin 2021. Une maquette du bateau sera exposée au mois de décembre sur le Stand UNCL au Nautic 2021.

Cette phase d'études d'avant-projet est financée en avance de trésorerie par l'UNCL qui percevra en retour des royalties sur chacun des bateaux vendus et aura la possibilité, étant co-proprétaire du dossier de plans, de décider ainsi la mise en œuvre de constructions sous licence pour internationaliser réellement le Class 30 One Design™.

Dans le courant du 1er trimestre 2022, les moules et les outillages devraient être réalisés pour aboutir au lancement des premiers bateaux au 4ème semestre 2022.

Le rythme de production prévu dès le début 2023 devait être d'un bateau par semaine avec un objectif ambitieux de 1500 bateaux produits en 10 ans.

5.2 Rapprochement UNCL /YCF

Depuis le mois de mai, à l'initiative des deux clubs, un projet de rapprochement a été mis à l'étude avec le Yacht Club de France, compte tenu de nos complémentarités et des opportunités nouvelles que cela peut créer respectivement pour l'UNCL et pour le YCF. De nombreux échanges ont eu lieu en interne au sein du bureau puis du comité directeur et avec nos homologues. Ce projet complexe et structurant sera partagé lors de cette assemblée. Une commission ad hoc a commencé à y travailler pour cadrer ce projet avant de le proposer éventuellement à vos suffrages en temps et heure.

6. UNCL : Autorité Organisatrice de la Cap Martinique, départ le 1er mai 2022

Suite au report d'un an en raison de la situation sanitaire, la première édition partira au printemps. 53 bateaux sont inscrits à ce jour, 24 solitaires, 29 duos. Malgré les événements en cours, JP Cau et T Derville ont pu avancer dans l'organisation lors de leur récent voyage en Martinique. La société Transat IRC SAS dont l'UNCL est actionnaire à 20 % soit 200 € (!) est l'organisateur et dans le cadre d'une convention, l'UNCL est l'autorité sportive organisatrice.

Plus d'infos sur www.cap-martinique.com



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

7. IRC

Comme vous le savez, le poids de l'IRC dans les recettes du club étant ce qu'il est, la situation de l'IRC est centrale dans celle de l'UNCL ! Sur notre année fiscale qui se termine le 31 Octobre, nos revenus IRC sont toujours en baisse par rapport à 2019.

Actions du Centre de Calcul durant l'année 2021 :

7.1 Éditions des certificats IRC

A la fin du mois d'octobre 2021, le Centre de Calcul IRC avait édité 1 350 certificats IRC, chiffre atteint au mois de juin au cours d'une année normale ! Les efforts de l'UNCL et des Clubs pour remanier sans cesse les Championnats ont été payants, puisque l'activité a significativement rebondi sur le second semestre.

Les résultats à court terme ne doivent cependant pas masquer une tendance de fond qu'il nous faut inverser : en 2014, 2 500 certifs étaient émis, et depuis plus de 10 ans, la tendance est baissière. Nous pensions avoir atteint un palier aux environs de 1 900 certificats, mais l'environnement Covid a changé la donne. L'un des défi clé de l'UNCL sera de retrouver cette dynamique de croissance pour la meilleure jauge du monde !

L'UNCL a perdu le Brésil à la suite d'une décision aussi soudaine qu'inattendue de l'ABVO (raison évoquée : vote des coureurs brésiliens pour l'ORC...). Rupture totale des relations avec l'ABVO en dépit des relances de l'UNCL. Le contrat de distribution IRC UNCL/ABVO n'a pas été rompu, l'UNCL reste ouverte à tout « revirement » futur.

7.2 Formation mesureurs

Une session est prévue en Belgique les 29 et 30 janvier 2022. Une formation est à l'étude pour la Turquie (qui demande une session tous les deux ans). Le centre de calcul et le directeur technique de l'IMA travaillent à une formation spécifique de mesure de voiles pour l'IMA destinée à la côte Méditerranéenne française.

7.3 Suivi actif pendant les confinements

Le Centre de Calcul IRC a répondu présent pendant tout le confinement. La période a permis des contacts téléphoniques privilégiés avec les propriétaires, et des échanges techniques approfondis et de grande qualité.

Le Centre de Calcul est allé au-devant des propriétaires, cherchant à entretenir un lien de qualité malgré la situation sanitaire. C'est un point très positif pour la perception que les propriétaires en ont, et la reconnaissance de notre réactivité est un élément clé dans notre rapport concurrentiel vis à vis d'autres jauges aux niveau national et international.

7.4 Comité Technique IRC

Les relations au sein du Comité Technique IRC ont une nouvelle fois été compliquées sur le premier semestre, ce qui a amené Ludovic à en faire part au Board et à proposer un nouveau schéma organisationnel basé sur la création d'une cellule « Recherche et Développement » plus indépendante par rapport au schéma hiérarchique et la vision pyramidale de notre manager général en vigueur.

Cette proposition a été débattue par l'IRC Board en Juin 2021. Elle devrait être suivie d'un audit qui reste à implémenter. Les relations de travail au sein du Comité Technique se sont néanmoins améliorées sur le second semestre.



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Enfin et dès que possible, les meetings en présentiel devraient être encouragés, tout comme des visites régulières de Ludovic à Lymington selon un rythme qui reste à définir.

7.5 Déplacements sur épreuves :

Les déplacements sur épreuves se sont limités à Rolex Maxi Yacht Cup 2021 (Porto Cervo), Spi Ouest France 2021, SNIM 2021 (Jaugeur d'épreuve). Appui significatif apporté au comité technique de la Transquadra.

7.6 Perspectives 2022

Il est difficile de se projeter au moment de la 5ème vague de Covid. La flotte de bateaux IRC s'est contractée, de nombreux propriétaires ayant mis leurs bateaux au sec ou arrêté la régata. La reconstitution d'équipages sera la clé du retour à meilleure fortune. Cette question préoccupe les clubs organisateurs, autant que l'UNCL.

Il va falloir faire des efforts considérables de communication pour redonner envie aux coureurs de reprendre la compétition.

Un travail important a été fait conjointement par l'UNCL et le RORC auprès de l'IMA, pour renforcer la position de l'IRC comme seule jauge à l'avenir. Une récente réunion à Monaco a acté une nouvelle organisation des flottes par bande de TCC et une harmonisation des avis et instructions de course entre les différents clubs organisateurs. Ludovic travaille avec le directeur technique de l'IMA a une approche sur la jauge des voiles pour encore améliorer le service et simplifier le travail des équipages.

Voir également le bilan annuel de PropIRC.

7.7 Relations UNCL-RORC

Après une période agitée qui s'est traduite par le renouvellement réussi de nos accords avec le RORC, la situation s'est largement stabilisée et on peut dire que ce mauvais souvenir est derrière nous.

L'arrivée d'un nouveau directeur général au RORC au profil différent, Jeremy WILTON, et sous l'impulsion de son nouveau Commodore, James NEVILLE, particulièrement dynamique, permet de mieux se projeter dans l'avenir.

Le Board IRC a été également renouvelé, sous la Présidence de Michael BOYD par l'arrivée du nouveau Commodore et d'Eric de TURCKEIM, Vice-Commodore en charge des courses.

Sur le plan fonctionnel, une équipe marketing franco-anglaise a été créée sous l'impulsion de Philippe SERENON, soutenu par le Chairman, dont on commence à voir les résultats concrets. Entre autres, le positionnement de la jauge a été revu, comme vous le constaterez dans l'accroche de la page de pub internationale présente dans la revue : **Une jauge faite par des coureurs, pour des coureurs.** C'est une priorité pour faire face à l'agressivité de l'ORC !

Vos deux représentants au Board, Jean-Philippe CAU et Philippe SERENON, ont fait une forte pression pour améliorer le fonctionnement opérationnel pour que le directeur de l'ensemble fusionné, Jason SMITHWICK, prenne mieux la dimension managériale de l'ensemble. Des progrès ont été faits qui doivent être confirmés et qui nécessitent de notre côté de faire les efforts nécessaires pour y parvenir, notamment au comité technique. Claude CHARBONNIER est aujourd'hui bien accepté et sa contribution valorisée, qu'il en soit ici remercié. Ludovic continue de faire un travail de collaboration étroite avec l'équipe de Lymington et ne s'est jamais départi de sa volonté de participer à un ensemble plus international.



UNION NATIONALE POUR LA COURSE AU LARGE

Le congrès s'est tenu à Londres et les équipes du RORC et de l'UNCL s'y sont retrouvés, les autres pays étant par zoom. Ce fut un moment fort de notre rapprochement durable et profitable.

Cette année l'ORC a été particulièrement agressive, leur attitude étant tout à fait inamicale et à la limite de la piraterie ! Refusant le système de calcul longuement négocié avec l'IRC, ils ont décidé de faire un championnat du monde l'an prochain sans l'IRC. Pour le moment, contrairement aux statuts, ils n'ont fait aucune demande officielle à World Sailing, qui a le pouvoir de leur retirer le label. En revanche, dans cette affaire, l'IRC qui n'avait été autorisée à faire un championnat du monde que s'il était commun, a dorénavant le droit d'en faire un seul également !

7.8 IRC Go !

Rappelons que l'objectif de *l'IRC Go !* est d'offrir une solution simple aux clubs pour impliquer les plaisanciers peu régatiers, mais qui aiment se rassembler, et souhaitent aussi se mesurer au cours de régates locales et conviviales.

l'IRC Go ! est destiné aux clubs, et non aux propriétaires et il n'y a pas d'émission de certificat, juste un TCC.

Le modèle économique est encore à affiner au plan international, la volonté étant d'attirer progressivement de nouveaux propriétaires qui se piqueraient au jeu de la régates.

l'IRC Go ! présenté et approuvé lors du Congrès IRC d'Antibes en octobre 2019, n'a pas pu être testée comme prévu en 2020 en raison de la situation sanitaire.

Malgré une situation sanitaire toujours délicate en 2021 *l'IRC Go !* a pu être expérimentée en Belgique, lors des régates « H Cup » à Nieuport. Quatre régates regroupant environ 60 bateaux ont été courues, dont le retour très positif fut exprimé lors du congrès IRC.

Pour 2022, nous sommes en contact avec Mico BOLO qui souhaite utiliser *l'IRC Go !* pour la Course des Iles.

D'autre part le Royal North Sea Yacht Club de Belgique nous a contacté pour utiliser *l'IRC Go !* pour ses régates de club.

L'idée est de privilégier l'usage de *l'IRC Go !* pour des événements spécifiques (Course des Iles, Vire-Vire à Marseille, Croisière Bleue à Antibes, « l'Antwerp-Race » remontée de l'Escaut en Belgique ...) ou des régates locales, lesquelles jusque maintenant, n'attiraient pas (ou peu) de bateaux IR, permet d'éviter que *l'IRC Go !* ne concurrence ou ne cannibalise l'IRC..

A l'étude, le Championnat d'Europe IRC en août 2022 à Breskens devrait être considéré comme une opportunité de communiquer sur *l'IRC Go !*

Les actions à mettre en place seraient à définir au sein du Board international de l'IRC.

7.9 Les tarifs de jauge

Compte tenu de la situation sanitaire qui a entraîné une baisse du nombre de bateaux départ, les tarifs de jauge restent inchangés pour 2022. Ils avaient déjà très peu évolué l'an passé pour les mêmes raisons.

Les tarifs IRC ont très peu évolué pour l'année 2021, et très généralement, ils sont à la baisse notamment pour les membres de l'UNCL. Ces tarifs correspondent purement à un coût technique, réel et sont non subventionnés ! La situation sanitaire interdit bien entendu toute augmentation.

Les certificats tests représentent également une part croissante de l'activité technique IRC.

Leur tarification encourage vivement à prendre une adhésion à l'UNCL (1 test offert, tarif membre sur les suivants).

Par ailleurs, un nombre croissant de certificat IRC SER est réalisé par le Centre de Calcul.

Il s'agit d'un produit de promotion des nouveaux événements, facturés ou pas à l'organisateur.



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

7.10 Certificats IRC SER : recadrage nécessaire

A l'origine, le certificat SER concerne les "primo accédant à l'IRC". Un certificat SER est réalisé à partir de données maximisées, pour des bateaux de série uniquement. Par ailleurs, la mise en place des SER sur une course doit faire l'objet d'une discussion en amont entre un organisateur et l'UNCL, puis d'une autorisation donnée par l'UNCL pour mise en place sur une épreuve.

Les situations 2020 et 2021 ont amené le Centre de Calcul à sortir de ce cadre, notamment en Méditerranée (sur demande du bureau) et à produire des certificats IRC SER sur la base de données concrètes, ceci afin de préserver le nombre d'inscrits aux épreuves. Conséquence pour le Centre de Calcul : le temps passé à éditer un SER est le même que celui d'un certificat IRC classique, pour un tarif qui reste symbolique.

Le SER devrait être recadré et basé sur :

- Une discussion amont avec l'organisateur et en accord préalable obligatoire de l'UNCL
- Retour à une application stricte de données maximisées : un SER ne doit pas permettre de gagner une épreuve courue avec des IRC classiques, mais doit uniquement permettre aux novices de participer)
- Le SER ne devrait pas être autorisé sur des épreuves d'un certain niveau, notamment national. Autres critères à prendre en compte éventuellement : on peut se baser sur le grade FFVoile par exemple, et on peut aussi refuser de mettre en place le SER sur des épreuves pour lesquelles la FFVoile n'autorise pas de licence à la journée. Discussion en cours pour 2022.

La croissance de la régates en Equipage réduit se poursuit, et est devenue dominante en Atlantique.

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Une fois de plus en 2021, l'UNCL a fait la promotion de la Course au Large, Inshore et Offshore, en France et à l'International.

Le large réseau de nos membres, coureurs et propriétaires actifs et passionnés, allié à de nombreux acteurs professionnels, est notre meilleur support pour la promotion de la Course au Large !

Nous avons recruté autant de nouveaux membres que l'an dernier... malgré des occasions de rencontres diminuées par le retard de la reprise des régates, et les nombreuses annulations de régates, qui ont donné moins d'occasions de se rencontrer !

L'expérience de la course au large en temps de Covid acquise en 2020, nous a permis de faire deux beaux Championnats UNCL en 2021 !

Et pour 2022, nos nombreux projets de courses, notre proximité renforcée avec les clubs et la définition d'un championnat encore mieux adapté pour faire jouer la diversité des bateaux, seront les ingrédients d'une belle année sur l'eau... Et notre grand défi de 2022, sera d'enrayer le déclin du nombre de bateaux sur les lignes de départ IRC.

Nous pensons connaître les clés pour développer de nouvelles flottes.

Nous avons entre nos mains la meilleure des jauges !

Il faut d'une part continuer à renforcer l'implantation de l'IRC dans les clubs locaux, et d'autre part, il faut avoir un championnat attractif pour les différents participants (Equipage / Solo / Duo), et différents bateaux, afin que la flotte existante continue de régater... Avec, en sus des moyens pour amener des jeunes générations à la course au large avec une vie de club qui donne envie, nous avons les quatre piliers pour continuer à développer la course au large.



U N I O N N A T I O N A L E P O U R L A C O U R S E A U L A R G E

Cependant, si nous avons une idée assez précise des ingrédients, notre problème reste un environnement sanitaire incertain.

Depuis plusieurs années, l'UNCL a renoué avec ses valeurs, est redevenue visible sur les plans d'eau et sa réputation s'en est trouvée renforcée.

Mais comme disent les financiers, les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs...

L'année 2021 aura été une année charnière pour l'UNCL.

La stabilité de notre nombre de membres, la baisse tendancielle des certificats impacte les revenus du club, sa rentabilité paradoxalement sauvegardée par le Covid et le travail à temps partiel entraînant une baisse des coûts. Mais cette situation conjoncturelle ne se reproduira pas, et la question de trouver des relais de croissance et de nouvelles ressources se pose avec acuité.

Dans le passé, l'UNCL a déjà traversé de telles périodes, notamment en perdant la course Open, cet axe lui étant retiré par la FFV, et a toujours su s'adapter en générant de nouveaux projets, grâce à l'inventivité et au travail bénévole de ses membres.

C'est dans cet esprit que les trois projets de la Cap Martinique, du Class 30 OD et du rapprochement avec le YCF ont été conçus, pour apporter de nouvelles ressources. Il en va de l'avenir du club.

La Cap Martinique ne sera pas financièrement contributive au début, mais le deviendra si l'essai est transformé.

Le Class 30 OD apportera sans doute rapidement un montant significatif de royalties.

Le YCF nous permettra de retrouver des locaux qui permettront à notre petite communauté de retrouver une convivialité qui manque à tous et une puissance institutionnelle qui décuplera l'efficacité de nos efforts.

Cela va nécessiter du travail et la contribution de chacun d'entre nous, par apport de compétences et de temps, ce qui sera la garantie du succès. Nous sommes aujourd'hui trop peu nombreux à donner de notre énergie et votre Codir appelle de ses vœux les bonnes volontés.

Et les avis seront d'autant plus appréciés, qu'ils seront fondés sur un engagement au service du club.

En 2022, nous aurons plus que jamais besoin de l'implication personnelle de tous nos membres pour en recruter d'autres, qui trouveront au sein de l'UNCL, une belle vie de Club au niveau régional, mais aussi national, et international, et qui leur apportera convivialité, réseau, partage d'expérience et formation !

Belles navigations 2022 à vous tous !